

Mise en ligne du 17-06-2024 jusqu'au 17-08-2024

DELIBERATION DU BUREAU DU 10 JUIN 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 10/06/2024 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 31 mai 2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO (vote à compter de la délibération N°2) M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence, vote à compter de la délibération n°2) Mme Yolande HANVIC Excusé ayant donné pouvoir : M. Fabrice LOHER (pouvoir à M. BOUTRUCHE)	DELIBERATION N°19.BU-2024-06-10	Opération 160
	PLESCOP ZAC Park Nevez	Acquisition auprès de la commune de PLESCOP

Par concession d'aménagement en date du 19 janvier 2017, la Commune de PLESCOP a confié à EADM la réalisation de la ZAC Park Nevez pour une durée de 12 années à compter de sa date de prise d'effet.

Par avenant n° 1 à la concession d'aménagement signée le 20 novembre 2020, EADM a cédé le contrat à l'Office Public de l'Habitat du Morbihan, qui s'engage purement et simplement à reprendre les droits et obligations d'EADM vis-à-vis de la collectivité concédante.

Le projet de ZAC prévoit la création d'environ 630 logements sur une surface d'environ 17,6 hectares correspondant à l'emprise aménagée. Ce périmètre exclut les zones humides, bois, prairies et bocages conservés en l'état. La ZAC du Park Nevez est destinée à accueillir principalement des constructions à vocation d'habitat sous des formes diversifiées (de la vente de lots libres à la réalisation d'opérations de logements individuels groupés et de petits collectifs) et statuts d'occupation variés (locatif social, accession abordable et accession libre). Deux polarités d'équipements et de services sont également prévues. L'opération est envisagée en 4 tranches opérationnelles. La 1ère tranche opérationnelle, appelée Ilet du Verger, va être engagée en septembre 2024.

La maîtrise foncière de la ZAC est totale avec :

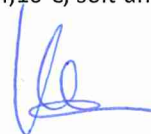
Des acquisitions effectuées par Morbihan Habitat portant sur 149 055 m² pour un coût global de 769718,40 €. Trois autres parcelles sont détenues par Morbihan Habitat étant issues de la ZAC des Jardins du Moustoir, pour un total de 4 675 m².

Des propriétés communales pour les autres parcelles nécessaires au projet totalisant 85 527 m². Il est prévu que Morbihan Habitat les acquiert au fur-et-à-mesure de la réalisation des îlots pour un montant total de 455 589 €. Une délibération du Conseil Municipal en date du 29 mai 2018 a été prise en ce sens.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal, afin de permettre la réalisation de la 1^{ère} tranche, Morbihan Habitat doit acquérir auprès de la Commune les parcelles ci-dessous désignées.

Vendeur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition
Commune de PLESCOP	AE n° 108	9 212 m ²	En cours	29 423,38 €
	AE n° 107	1 783 m ²		4 170,26 €
	AE n° 225	7 030 m ²		29 689,16 €
	AE n° 232	2 440 m ²		11 576,30 €
	F 2395 (en cours de division)	6 497 m ²		32 485 €

Soit une contenance totale de 26 962 m² pour un prix d'acquisition global de 107 344,10 €, soit un prix au mètre carré pour la surface totale de 3,98€.



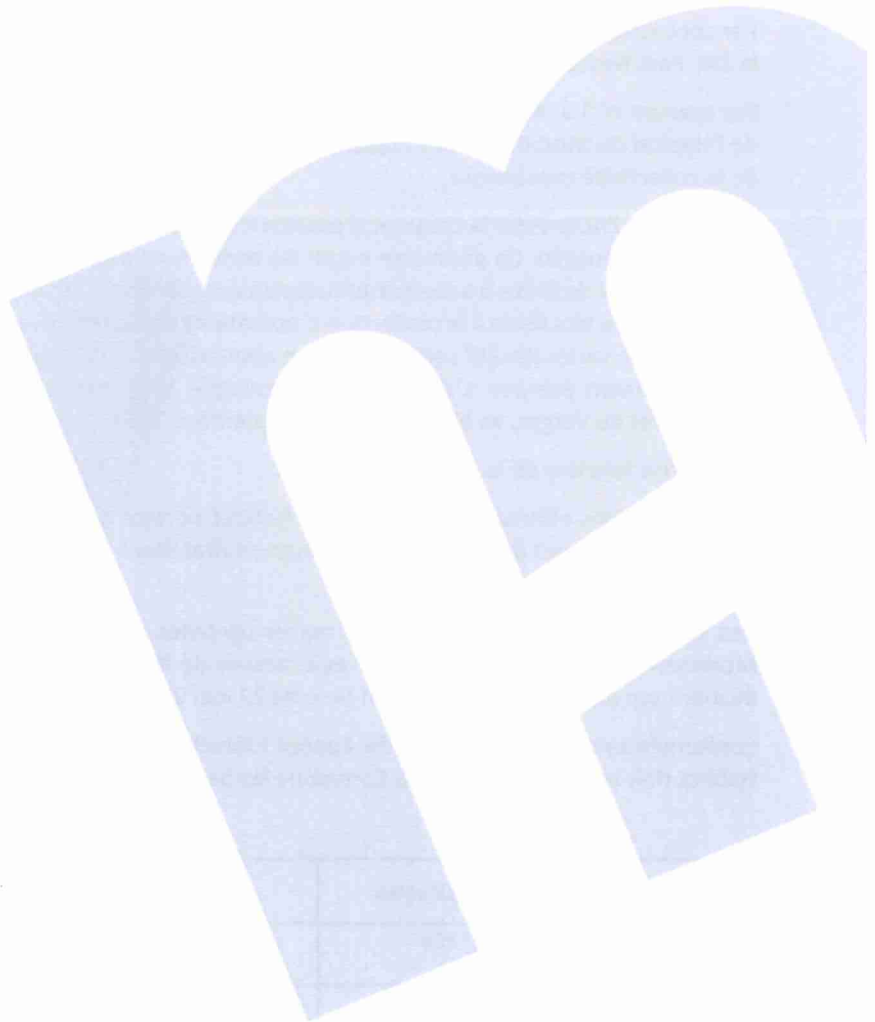
Mise en ligne du 17-06-2024 jusqu'au 17-08-2024

L'avis de France Domaine a été sollicité. Ce projet étant susceptible d'évoluer, notamment au niveau de la surface d'assiette, le prix d'acquisition peut varier de 5 %.

Les frais d'acte de transfert de propriété seront à la charge de Morbihan Habitat.
L'acte d'acquisition sera rédigé par Maître ROCHE, notaire à VANNES.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- autorise l'acquisition des parcelles ci-dessus moyennant le prix global de 107 344,10 €,
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



Mise en ligne du 17-06-2024 jusqu'au 17-08-2024

